

TARIFS REDUITS POUR L'ADHESION A LA SOCIETAS LITURGICA

Le Conseil de Societas Liturgica a introduit une nouvelle politique avec effet au 1er janvier 2025 pour offrir des réductions sur les cotisations aux membres des pays en voie de développement. Merci de prendre connaissance des critères précisés ci-dessous et de contacter le secrétariat pour recevoir le code permettant de bénéficier de cette réduction.

Critères pour bénéficier d'une adhésion à taux réduit.

Les pays en développement sont des pays dont le niveau de vie, le revenu et le développement économique et industriel restent plus ou moins inférieurs à la moyenne. Selon le Fonds monétaire international, 152 pays appartiennent à cette catégorie. Voir <https://www.worlddata.info/developing-countries.php>

La plateforme Research4Life identifie deux niveaux de pays en développement qui sont autorisés à accéder librement aux publications universitaires par la plupart des éditeurs internationaux en raison de leur statut de pays en développement. Voir <https://www.research4life.org/access/eligibility/>

Notre proposition va plus loin que Research4Life et suggère de reconnaître les autres pays en développement comme des zones méritant également une légère réduction des cotisations.

Pour l'adhésion à la Societas Liturgica des universitaires, théologiens et liturgistes travaillant dans ces pays en voie de développement, les tarifs d'adhésion seront réduits comme suit :

Classement des pays Niveaux de réduction par rapport aux tarifs standards

- | | |
|--|------------------|
| - Groupe A (Pays les moins développés selon Research4Life) | 80% de réduction |
| - Groupe B (deuxième groupe selon Research4Life) | 50% de réduction |
| - Autres pays en voie de développement | 20% de réduction |

L'un des objectifs de la Societas Liturgica est de soutenir et d'encourager tous les étudiants et acteurs de la liturgie, quel que soit leur lieu de résidence. Chaque membre a accès à tous les avantages et services liés à l'adhésion, quel que soit le tarif.